Martinet pâle, *Apus pallidus* (Shelley, 1870)

Synonyme ancien, non utilisé de nos jours : Martinet murin, Apus murinus Brehm

Classification (Ordre, Famille): Apodiformes, Apodidés

Description de l'espèce

Oiseau de faible taille au corps compact en forme de fuseau, entièrement brun foncé excepté : le front plus clair, les rémiges secondaires un peu moins foncées que les autres et la gorge blanche. La tête est plate. Le bec est petit, déprimé, triangulaire, sans vibrisses à la base, non échancré vers l'extrémité qui est légèrement convexe et recourbée. Les tarses sont très courts, les quatre doigts dirigés vers l'avant sont épais et pourvus de griffes puissantes. Les ailes longues et étroites paraissent démesurées et, au repos, dépassent largement l'extrémité de la queue. La queue courte à dix rectrices est échancrée. Il n'existe pas de dimorphisme sexuel chez cette espèce. Les jeunes ont les liserés des plumes blancs (aspect écaillé) faisant apparaître en particulier autour du bec une zone blanchâtre, critères non visibles au vol.

Le vol est souvent ponctué de cris aigus émis par les oiseaux circulant en bandes (JCR, CD3/pl.19).

Longueur totale du corps : 16 cm. Poids : 38 à 45 g.

Difficultés d'identification (similitudes)

Il est très difficile à distinguer du Martinet noir *Apus apus* qui a la tête moins large, moins plate et la tâche blanche de la gorge moins étendue. En vol, la distinction des deux espèces est une affaire de spécialistes, les différences de couleurs n'étant pas perceptibles.

Répartition géographique

Le Martinet pâle se reproduit dans la partie du Paléarctique soumise au climat méditerranéen [5]. En Europe, les Alpes suisses constituent la limite septentrionale de l'aire de reproduction [bg53]. Trois sous-espèces ont été décrites :

- p. brehmorum (Hertet, 1901) : à l'ouest du Paléarctique, du Portugal à la Turquie (sauf les côtes dalmates) et du Maroc au nord-ouest de l'Egypte y compris les îles Canaries et Madère. Il hiverne dans le Sahel.
- p. illyricus (Tschusi, 1907): sur les côtes dalmates et probablement sur la côte est de l'Italie. Il passe l'hiver également dans le Sahel.
- p. pallidus (Shelley, 1870): du Banc d'Arguin (Mauritanie) en passant par le Sahara jusqu'au centre est de l'Afrique et au Pakistan. Il séjourne également en hiver dans le Sahel avec une limite hivernale orientale sur les côtes du Pakistan [bg16].

Migrateur transsaharien, le Martinet pâle hiverne en Afrique tropicale, de la Sierra Leone au Soudan [bg7]

En France, on rencontre surtout le Martinet pâle le long des côtes rocheuses méditerranéennes : Alpes-Maritimes (rare), Var, Bouches-du-Rhône, Hérault, Pyrénées orientales et Corse [4; 8; bg53] où l'espèce niche à la fois en falaise et dans des sites urbains littoraux. Une petite population existe également sur la côte atlantique à Biarritz [bg19]. A l'intérieur des terres, il est beaucoup plus rare et connu seulement dans quelques sites urbains du sud-ouest (Toulouse, Albi...). Une population a été signalée dans des falaises à 2500 m d'altitude en Corse [13].

Biologie

Ecologie

Le Martinet pâle est une espèce grégaire, formant parfois des colonies importantes [14]. Les colonies urbaines installées sous les avancées de toiture ou dans des trous de mur sont généralement sympatriques avec celles du Martinet noir. Sur les sites naturels (failles dans des parois rocheuses), les effectifs des colonies comptent le plus souvent quelques couples seulement, mais peuvent être plus importantes en l'absence de prédateurs terrestres. En Corse, certains îlots, possèdent plus d'une centaine de couples nicheurs qui peuvent cohabiter avec le Martinet à ventre blanc (*Apus melba*).

Comportement

Oiseau au mode de vie presque exclusivement aérien, le Martinet pâle se nourrit, boit, récolte le matériel nécessaire à la construction de son nid, dort et peut s'accoupler en vol. Il ne se pose qu'auprès de son nid ou sur les sites prospectés pour nicher. Il s'active aussi bien le jour que la nuit. L'adulte défend son territoire pendant les pics d'activités, le matin et en soirée, chasse le reste de la journée et dort la nuit dans sa cavité ou en vol. Sur l'ensemble de la Méditerranée occidentale, le retour d'Afrique des reproducteurs sur les colonies s'échelonne du mois de janvier au mois d'avril, ce qui correspond à la progression spatiale de l'isotherme des températures moyennes mensuelles de 12°C [16]. En France continentale et en Corse, limite septentrionale de l'aire de reproduction, l'installation est plus tardive [bg72].

En sites naturels, la migration postnuptiale débute en fin de la période estivale, entre la mi-août et la mi-septembre, mais les reproducteurs en sites urbains peuvent quitter la colonie plus tard, en octobre voire au début novembre [1].

Reproduction et dynamique de populations

Le Martinet pâle est une espèce cavernicole. Le nid, composé de feuilles et de plumes collées par la salive est généralement placé en site naturel : dans une faille, un trou ou à même une paroi protégée de la pluie. En milieu urbain, son emplacement est fonction des possibilités qu'offrent les constructions : cavité de pile de pont ou façade de bâtiment [1], sous les toits, sur des chevrons de charpente [4] parfois même dans un nid d'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica*, [9]. Le nid de l'année précédente est souvent réutilisé, et consolidé le cas échéant, par les deux partenaires du couple qui sont généralement fidèles.

La taille de la ponte (1 à 3 œufs) varie d'une région à l'autre avec des pontes en moyenne de plus en plus importantes du nord au sud : 2,21 œufs sur les îlots de Corse [16 ; G. GORY & F. BRETAGNOLLE, comm. pers.], 2,64 œufs en Italie [3] et 2,89 œufs à Gibraltar [6]. La date moyenne de ponte est tributaire des conditions météorologiques et des réserves accumulées par la femelle. En France, elle se situe généralement dans la seconde quinzaine de juin. La plupart des populations étudiées présentent la particularité de réaliser deux pontes successives [bg7], sauf en Corse où la deuxième ponte revêt un caractère exceptionnel [4]. L'incubation, assurée par les deux sexes, dure environ 21 jours. La taille moyenne des nichées se situe autour de deux poussins et l'envol intervient après 40 à 45 jours. Les premiers juvéniles sont observés de la mi-juin au mois d'août pour les premières nichées et du mois de juillet au mois d'octobre pour les secondes. Une fois adulte, le taux de survie est de l'ordre de 75% [12]. La maturité sexuelle est atteinte à l'age de trois ou quatre ans, l'oiseau débutant sa première nidification dans une cavité repérée et aménagée l'année précédente.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Martinet pâle se compose exclusivement d'Arthropodes : surtout d'Insectes homoptères, hétéroptères, coléoptères, de Diptères et d'Arachnides. La majorité des proies sont des insectes ailés, mais il faut souligner la présence d'Araignées ripicoles, frondicoles ou floricoles entraînées par les courants aériens et capturées au vol [2]. En période de nourrissage des jeunes, ces Arthropodes sont transportés vivants, collés par la salive sous forme d'une balle alimentaire de deux grammes environ.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

Aucun

Conserver toutefois parmi les habitats rocheux et grottes, les falaises méditerranéennes calcaires et granitiques qui abritent des colonies :

1240 - Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec Limonium spp. endémiques (Cor. 18.22).

8310 - Grottes non exploitées par le tourisme (Cor. 65.4)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée en France (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81) et inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

En Corse, les effectifs nicheurs localisés sur des îlots satellites sont sur des espaces naturels protégés. Ailleurs et en France continentale, ce n'est pas toujours le cas. L'intérêt des espaces naturels protégés réside aussi bien dans leurs potentialités de nidification que dans leur aptitude à procurer une certaine tranquillité, en contrôlant les dérangements éventuels dûs à d'autres activités (varappe par exemple).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, avec des effectifs compris entre 39 000 et 160 000 couples nicheurs [bg2], le Martinet pâle a un statut provisoire de conservation favorable.

En France, l'espèce est considérée comme rare. Avec moins de 10% de l'effectif nicheur européen présents dans notre pays, le Martinet pâle est à surveiller.

La population nicheuse de Martinets pâles évaluée à moins de 1 000 couples par YEATMAN en 1976 [bg70] est aujourd'hui estimée entre 1 500 et 2 500 couples environ [bg2]. Ces chiffres laissent penser que les effectifs et la distribution sont probablement stables ou ont peu varié depuis les années 1970.

Menaces potentielles

La stabilité des effectifs nicheurs aussi bien en Europe [bg68] qu'en France n'est probablement qu' apparente et masque sans doute un recul dû à la réduction des possibilités de nidification.

Sur les sites urbains, les principales menaces concernent les travaux de rénovation des murs ou des toits qui généralement conduisent à la destruction ou la désertion de la plupart des nids ou des emplacements favorables [15]. Plusieurs colonies importantes ont récemment disparu de ce fait : une colonie de 5 000 couples installée dans une usine désaffectée en Espagne [14], une autre plus petite en Italie [CUCCO & MALACARNE, comm. pers.].

Dans les milieux naturels, les prédateurs exercent une pression importante et, de fait, les Martinets pâles ne s'installent que dans les sites les plus inaccessibles. C'est le cas en Corse où les oiseaux ont colonisé les îlots éloignés de la côte ou les falaises maritimes. Dans les premiers, l'introduction, récente ou non, volontaire ou pas, de mammifères et en particulier du Rat noir (*Rattus rattus*) présents dans la quasi-totalité des îles méditerranéennes, représente la principale menace puisqu'ils consomment les œufs et les jeunes poussins [10; 11]. En milieux non protégés, certaines activités comme la varappe peuvent être un facteur de dérangement.

Propositions de gestion

Le maintien et la conservation de la population française passent globalement par une meilleure connaissance des effectifs. La distribution de l'espèce s'étend à chaque enquête [8] ce qui traduit davantage une amélioration de l'effort de prospection qu'une augmentation réelle de l'aire de répartition [4].

En milieu urbain, le maintien des colonies dépend de la conservation des vieilles bâtisses et d'aménagements dans les constructions modernes. La mise en place de nichoirs s'intégrant parfaitement aux constructions y compris dans les centres historiques des villes peut s'avérer efficace [7].

Dans les sites naturels et en particulier sur les îlots, les Martinets pâles n'occupent que ceux qui n'ont pas été colonisés par les rats [10] ou alors les falaises inaccessibles à ces prédateurs (îles d'Hyères ou de Marseille). Il est donc capital d'y maintenir cette situation. En Corse, la plupart de ces îlots sont actuellement en réserve naturelle ou sont des propriétés du Conservatoire du Littoral, mais en Provence la mise en place de nouveaux sites protégés pourrait s'avérer nécessaire.

Etudes et recherches à développer

Cette espèce, sosie du Martinet noir, au mode de vie discret et à la répartition morcelée, risque d'échapper aux enquêteurs lors des recensements. Un effort de prospection doit être entrepris dans les zones favorables après le départ postnuptial du Martinet noir afin d'éviter toute confusion entre les deux espèces. Une meilleure connaissance de la distribution et des exigences écologiques de l'espèce permettra d'envisager les solutions appropriées au maintien voire à une progression des effectifs.

Bibliographie

- 1. AFFRE, G. & AFFRE, L. (1967).- Observations automnales sur une colonie de Martinets pâles, *Apus pallidus*, à Toulouse. *Alauda* 35: 108-117.
- 2. BIGOT, L., PONEL, P. & THEVENOT, M. (1984).- Note sur le régime alimentaire des jeunes Martinets pâles *Apus pallidus* (Shelley) au Maroc. *Bulletin Institut Scientifique* 8: 149-156.
- 3. BOANO, G. (1979).- Il Rondone pallido Apus pallidus in Piemonte. Rivista Italiana di Ornitologia 44: 1-23.
- 4. BRETAGNOLLE, F., GORY, G. & AFFRE, L. (1995).- Deux nouveaux sites de nidification du Martinet pâle *Apus pallidus* en France continentale. *Alauda* 63(2): 101-103.
- 5. CHANTLER, P. & DRIESSENS, G. (1995).- Swifts. A guide to the Swifts and Treeswifts of the world. Pica Press éd., Sussex. 237 p.
- 6. FINLAYSON, J.C. (1979).- The ecology and behaviour of closely related species in Gibraltar (with special reference to Swifts and Warblers). Ph. D., Oxford University Press, Oxford. 350 p.
- 7. GORY, G. (1997).- Nidification du Martinet noir (Apus apus), protection et aménagements de sites. Actes du 35ème Colloque Interrégional d'Ornithologie, Lyon 11 et 12 nov. 1995. CORA Rhône
- 8. GORY, G. (2003).- Le Martinet pâle *Apus pallidus* nicheur possible dans le Gard. *Bulletin de la Societé d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard* 64: 61-63.
- 9. HOFFMAN, L., HÜE, F., SCHWARZ, M. & WACKERNAGEL, H. (1951).- Nouvelles observations sur les Martinets pâles. *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie* 21: 304-309.

- 10. PENLOUP, A. & MARTIN, J.L. (1995).- Conséquences de la prédation des nids par le Rat noir sur la distribution du Martinet pâle dans les Bouches de Bonifacio (Corse). *Travaux scientifiques du Parc naturel régional et des réserves naturelles de Corse* 56: 46-49.
- 11. PENLOUP, A., MARTIN, J.L., GORY, G., BRUNSTEIN, D. & BRETAGNOLLE, V. (1997).- Distribution and breeding success of Pallid Swifts *Apus pallidus*, on Mediterranean islands: nest predation by the Roof Rat, *Rattus rattus*. *Oikos* 80: 78-88.
- 12. PERRINS, C. & CUISIN, M. (1987).- Les oiseaux d'Europe. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, Paris. 320 p.
- 13. PIACENTINI, J., THIBAULT, J.C. & TORRE, J. (1996).- Une altitude record pour la nidification du Martinet pâle *Apus pallidus*. *Alauda* 64: 448-449.
- 14. RODRIGUEZ DE LOS SANTOS, M. & RUBIO GARCIA, J.C. (1986).- Biology and biometry of the Pallid Swift (*Apus pallidus*) in Southern Spain. *Le Gerfaut* 76: 19-30.
- 15. SCHMID, H. (1995).- Hirondelles et Martinets. Station Ornithologique Suisse, Sempach. 37 p.
- 16. THIBAULT, J.C., BRUNSTEIN, D., PASQUET, E. & GUYOT, I. (1987).- La reproduction du Martinet pâle (*Apus pallidus*) sur les îlots satellites de la Corse ; ses relations avec les facteurs climatiques. *Revue d'écologie* 42: 277-296.